Image not found or type unknown

Médecin du travail et employeur

Par **Ocea**, le **27/02/2020** à **12:30**

Bonjour,

Je travaillais en tant que contrôleuse en metrologie dans une petite entreprise qui évolue rapidement. J'ai toujours eu des problèmes de santé notamment au dos qui m'épuisait et j'ai fait une dépression suite à des pertes et qu'ils faisaient exprès de me traiter comme une merde en plus. J'étais dans cette entreprise au départ en tant qu'apprentie pendant deux ans (donc je n'ai jamais fait de visite médicale) puis ils m'ont embauché (je n'ai toujours pas fait de visite médicale) puis ils voulaient que je parte et j'ai donc fait une rupture conventionnelle pour pas être pénalisée. Et j'ai appris un an plus tard, qu'en faite j'avais une Spondylarthrite ankylosante (sachant que je me plaignais souvent au travail pour avoir un tabouret plus confortable etc mais qu'ils s'en foutaient et que je souffrait en silence donc).
je voulais savoir si il y a pas quelque chose à faire contre ce patron ? Ils voulaient me virer parce que je rigolait plus à leurs blagues perverses, que j'arrivais très souvent 1-2 minutes en retard en sachant que je faisais du 40h par semaine, etc maintenant je me dis qu'en faite j'aurai pu garder mon travail si j'avais vu un médecin du travail, que ma maladie aurait pu être diagnostiqué plus tôt et que j'aurai pu éviter toute cette perte de temps, etc donc même si ça fait plus d'un an que je ne suis plus dans la boîte et ce que je peux entre guillemets faire quelque chose contre ce patron pour qu'il soit pénalisé et qu'il comprenne que c'est des gros cons dans cette boîte ?

Par **Visiteur**, le **09/03/2020** à **18:43**

Bonjour et bienvenue,

Nos spécialistes en droit du travail semblent absents actuellement, veuillez nous en excuser

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés